

L'EQUIPE DU SISPAH

Le Service comprend :

- ◆ Un pôle de direction,
- ◆ Des conseillers en insertion socio professionnelle
- ◆ Du personnel administratif – secrétaire

Tout bénéficiaire est lié au service par :

Personnes orientées par la MDPH	Personnes orientées par le Conseil Départemental
DIPC (Document individuel de prise en charge) Projet personnalisé	Contrat d'engagements réciproques Charte d'engagements réciproques

L'équipe intervient sur rendez-vous :

- ◆ dans les locaux du service
- ◆ sur des temps de permanence dans les locaux de nos partenaires
- ◆ sur des temps d'accompagnement spécifiques et individualisés
- ◆ Sur des temps collectifs

LIEUX D'ACCUEIL

FOIX SAPSH / SISPAH
21 Chemin de Berdoulet
2ème Etage
09000 FOIX
Tel: 05.61.02.92.38
Fax: 05.61.01.57.27
sapsh@apajh09.asso.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Accueil physique et téléphonique sur les plages d'ouverture du Secrétariat.
En dehors de ces horaires, possibilité de laisser un message sur le répondeur.

Les lieux de permanence

Sur RDV dans tout le département de l'Ariège



Service d'Accompagnement
Pour Personnes en Situation de
Handicap

S.I.S.P.A.H

Service d'Insertion Socio Professionnelle pour Adultes Handicapés

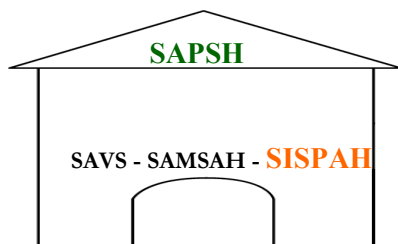


SAPSH / SISPAH
21 chemin de Berdoulet 2ème étage
09000 Foix
Tel : 05.61.02.92.38 Fax : 05.61.01.57.27
sapsh@apajh09.asso.fr

Le SISPAH est un des services du SAPSH (Service d'Accompagnement Pour Personnes en Situation de Handicap). Il accompagne des personnes adultes vivant en milieu ordinaire.

Conditions d'accès à l'accompagnement

Personnes orientées par la MDPH	Personnes orientées par le Conseil Départemental
Notification MDPH en cours de validité	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé Assiduité aux contacts 1 fois par mois (Téléphone, mail ou présence physique)
Résidant en Ariège	
Nécessitant un accompagnement médico-social et socio-professionnel dans un objectif d'insertion	



Le SISPAH propose un accompagnement social qui engage la personne à lever les freins à la construction de son projet professionnel.

Le SISPAH y contribue par un accompagnement personnalisé et individualisé.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- ◆ Vie sociale
- ◆ Budget
- ◆ Environnement
- ◆ Accès aux soins
- ◆ Accès aux droits
- ◆ Mobilité
- ◆ Logement
- ◆ Projet professionnel

Les professionnels du SISPAH assurent un relais avec le réseau de partenaires de droit commun.

Le SISPAH est un service passerelle.

